

« Les Misérables »

Projet interdegres 2024,
Spectacle musical mêlant chant, musique instrumentale, théâtre et danse
d'après le roman éponyme de Victor Hugo
Adaptation de la comédie musicale de
Claude-Michel Schönberg et Alain Boublil

Par les classes CHAM du collège Denis Diderot et la
chorale du lycée Camille Saint-Saëns !



Vendredi 7 juin 2024
20h30 à la salle des fêtes de Deuil-la-Barre.

Tarifs : Gratuit pour les enfants jusqu'en élémentaire,
4 € pour les collégiens et lycéens et 6 € pour les adultes
Billetterie sur place !



Tout au long de l'année scolaire, les 4 classes CHAM du collège et la chorale du lycée ont travaillé en parallèle plus d'une vingtaine de chants en polyphonie. Les solistes et danseurs ont participé à un stage durant les vacances d'avril pour travailler les solos vocaux, les parties instrumentales, le théâtre avec le metteur en scène Frank Zerbib puisque nous bénéficions d'un partenariat avec le Théâtre de la Vallée.

La CHAM est également liée par convention au conservatoire Maurice Cornet de Deuil-la-Barre et le partenariat est très étroit également avec le lycée Camille Saint-Saëns.

Les classes de CM2 de la ville ont participé aux premières répétitions et concerts communs préparatoires du mois de mars. Egalement, les CM2 ont pu assister à la répétition générale le mois de juin, en présence des musiciens et ils ont été invités, ainsi que leur famille, à découvrir le spectacle le soir.

Prologue :

Toulon, 1815.

L'inspecteur Javert libère Jean Valjean après dix-neuf années de bagne, pour le vol d'un pain puis plusieurs tentatives d'évasion. Contraint de présenter partout un passeport jaune témoin de son passé de forçat, Valjean, qui cherche pourtant à se racheter, est rejeté de tous.

L'évêque de Digne lui donne alors la chance de commencer une nouvelle vie. Valjean brûle son passeport. Sous la nouvelle identité de M. Madeleine, déterminé à changer et faire le bien autour de lui, il achète une usine et devient maire de sa ville.

